

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE  
DANS L'ÉDITION DE KEHL :  
LE COMMERCE DES IDÉES

*Linda Gil*

Université Paris-Sorbonne, CELLF 16-18 (UMR 8599)

Dans la *Lettre sur le commerce*, Voltaire souligne l'enjeu moral de cette pratique d'échange, porteuse de liberté et de bonheur, nous invitant à revenir au second sens du mot *commerce*<sup>1</sup>, tant au XVIII<sup>e</sup> siècle la notion d'agrément trouve une place égale à celle d'utilité. L'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert définit ce terme comme « une *communication réciproque* [...] que les hommes se font entre eux des productions de leurs terres et de leur industrie. [...] Chaque chose qui peut être communiquée à un homme par un autre pour son utilité ou son agrément est la matière du *commerce* ; il est juste de donner un équivalent de ce que l'on reçoit. Telle est l'essence du *commerce*, qui consiste dans un échange<sup>2</sup> ». Le commerce permet donc d'établir une relation qui ne satisfait pas seulement un besoin matériel mais qui entre dans l'économie symbolique des rapports humains en procurant satisfaction et plaisir à celui qui a participé au jeu de l'échange. Par sa correspondance, Voltaire a entretenu un commerce intense avec ses contemporains, marqué par les valeurs de la galanterie et de l'honnêteté qui caractérisent la communication sociale sous l'Ancien Régime. Cette correspondance, à la fois privée et publique, a permis à Voltaire en voyage, en exil, de rester en contact avec le monde parisien des lettres et de la politique, et de diffuser son œuvre, ses idées, ses combats dans toute l'Europe. Dans cette optique, elle illustre tout l'enjeu de l'échange commercial, c'est-à-dire au fond d'être « intéressé », pas uniquement en un sens économique, mais surtout, conformément à la définition de l'intérêt développée par Pierre Bourdieu, dans son sens étymologique *inter-esse*, d'« être ensemble »<sup>3</sup>. Le processus éditorial qui conduit à la première publication de la *Correspondance* de Voltaire, donnée par

- 1 Jean-Pierre Sélis, « Ce que commerce veut dire », *Communication et langages*, n° 138 (2003), p. 89-103.
- 2 *Encyclopédie*, t. III (1753), p. 690-691.
- 3 Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 151. Pour le sociologue en effet, « l'intérêt est le fait d'accorder à un jeu social qu'il est important, que ce qui s'y passe importe à ceux qui y sont engagés, qui en sont. Intéressé, c'est en "être", participer, donc admettre que le jeu mérite d'être joué et que les enjeux qui s'engendrent

Beaumarchais et Condorcet<sup>4</sup> dans l'édition de Kehl de ses *Œuvres complètes* entre 1784 et 1789, engage des relations dynamiques au sein de ce nouvel espace. C'est la richesse et la diversité de ces échanges que nous tenterons de suggérer succinctement ici.

#### UN COMMERCE ENTRE L'AUTEUR ET SES CORRESPONDANTS

254

Dans l'édition posthume, le corpus épistolaire se présente au lecteur comme un processus dynamique, un échange exceptionnel par son ampleur et sa longévité, qui place Voltaire au cœur d'un réseau dont il est le centre. Dans cet espace, les idées circulent selon une double logique : avide d'informations, de nouvelles, Voltaire nourrit son œuvre des échos du monde qui lui parviennent par sa correspondance, il soumet constamment ses écrits à la critique de ses amis, écrit et réécrit ses textes en fonction des remarques de son public. À l'inverse, il utilise la communication épistolaire pour agir, pour tenter d'intervenir autant que possible dans la vie littéraire, philosophique ou politique de son temps.

Les éditeurs souhaitent donner à lire cette histoire épistolaire intellectuelle qui a animé l'espace européen des lettres. La *Correspondance* dans l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire imprimées à Kehl inaugure une nouvelle tradition éditoriale : des correspondances d'écrivain ont déjà été publiées mais jamais encore avec l'œuvre<sup>5</sup>. Pour être complète, l'œuvre appelle la correspondance<sup>6</sup>. Cette idée fondatrice, pensée et théorisée par Beaumarchais et Condorcet, se donne à lire dans les *Prospectus*, les préfaces, les notes de l'édition<sup>7</sup>. La correspondance doit faire

---

dans et par le fait de jouer méritent d'être poursuivis ; c'est reconnaître le jeu et reconnaître les enjeux ».

- 4 Rappelons que les deux hommes forment un couple d'éditeurs complémentaires : Beaumarchais dirige l'entreprise au plan matériel, financier et politique, au nom de la maison qu'il a fondée à cet effet, la Société littéraire typographique, tandis que Condorcet est chargé par un contrat signé avec Panckoucke, le 29 novembre 1778, de la direction éditoriale. Le document s'intitule « Traité avec Panckoucke pour l'édition des œuvres de Voltaire que Mme Denis a chargé de donner au public », d'après le catalogue de vente *Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon*, séries V à VIII, Paris, E. Charavay, 1878, n° 724, 3 pages et demie, in-4° ; il est vraisemblablement conservé aujourd'hui dans une collection privée.
- 5 Voir François Bessire, « Un geste inaugural : la publication de la correspondance dans les premières œuvres complètes de Voltaire », *Épistolaire. Revue de l'Association interdisciplinaire de recherches sur l'épistolaire*, n° 33, « Éditer les correspondances » (2007), p. 23-36.
- 6 Voir le dossier consacré à la question dans le numéro 4 (2012) de la *RHLF*, « Correspondances d'écrivains et histoire littéraire ».
- 7 Dès le début de l'entreprise, Beaumarchais signale l'enjeu de la publication de l'œuvre intégrale de Voltaire, qui doit donner à lire ses écrits accompagnés de sa correspondance. Adossée à l'œuvre, celle-ci doit faire corps avec elle. Voir le *Prospectus pour l'édition des Œuvres complètes de M. de Voltaire*, de la Société littéraire typographique, BnF, Fr. 22188, f° 141-160, édité par Jeroom Vercruysse, « Le prospectus de l'édition de Kehl, écran mythificateur », dans Gérard Ferreyrolles et Laurent Versini (dir.), *Le Livre du monde*

corps avec l'œuvre, elle en constitue le point de départ et l'aboutissement<sup>8</sup>. Elle se présente comme un guide de lecture de l'œuvre, même si elle revêt également une dimension autonome et devient témoignage et source de connaissance pour l'ensemble de la vie de la République des Lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. La mission que s'assignent les éditeurs défie le temps et l'espace. La dispersion et le rassemblement des lettres de Voltaire fait l'objet de campagnes publicitaires. Les éditeurs collectent dix années durant les témoignages de l'activité incessante de Voltaire, les moindres traces de sa vie et de son activité, éparpillées à travers l'Europe pendant plus de soixante ans. En organisant les matériaux collectés en un *continuum*, en les sélectionnant, les élaguant, les annotant, les éditeurs font œuvre, ils écrivent un nouveau texte et assument cette posture, puisqu'« une édition de correspondances, c'est un texte créé à partir de documents dispersés et retrouvés »<sup>10</sup>.

Decroix, le premier penseur de l'édition de Voltaire, avait introduit, dans le *Plan* de la nouvelle édition présenté au Patriarche en octobre 1777 à Ferney, l'idée de publier la correspondance à la suite du corpus de ses *Ceuvres complètes*<sup>11</sup>. Il s'agit donc d'éditer un nouveau corpus selon une logique chronologique, une édition générale de la *Correspondance*, sans distinction de destinataires, faisant entendre une voix unique, celle de Voltaire. Dans *L'Ami des arts*, un ouvrage qu'il avait publié en 1776, il argumentait en faveur non pas encore de l'intérêt littéraire, esthétique des lettres, mais de leur statut de pièces justificatives : face aux calomnies, elles possèdent une valeur de vérité. C'est le cas notamment pour les querelles littéraires dans lesquelles Voltaire a été impliqué, qui ont été déformées à dessein par ses détracteurs pour le montrer sous un mauvais jour. Decroix prenait ainsi l'exemple de la querelle avec le poète Jean-Baptiste Rousseau, qui a volontairement détruit les lettres qu'il avait reçues de Voltaire afin de pouvoir monter une cabale contre son rival<sup>12</sup>.

*et le monde des livres. Mélanges en l'honneur de François Moureau*, Paris, PUPS, 2012, p. 1084-1094. Condorcet, dans l'*Avertissement* des éditeurs placé en tête du corpus, au premier volume de la *Correspondance générale* (t. 52, p. I-III), souligne quant à lui le rôle biographique du corpus épistolaire, destiné à présenter, comme l'a relevé André Magnan dans une note inédite, « un Voltaire intime et familier ».

- 8 Voir, sur cette question, les pistes de réflexion suggérées par Alain Pagès, « Correspondance et avant-texte », [www.item.ens.fr/index.php?id=27128](http://www.item.ens.fr/index.php?id=27128).
- 9 Christophe Prochasson, « Les correspondances : sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 8 (1991), mis en ligne le 18 mars 2009, <http://cchr.revues.org/2824>.
- 10 Pierre-Jean Dufief, « La correspondance, genre littéraire majeur », *Sciences Ouest*, n° 223 (juillet-août 2005), [www.espace-sciences.org/archives/jsp/fiche\\_article\\_1144398998160.html](http://www.espace-sciences.org/archives/jsp/fiche_article_1144398998160.html).
- 11 Voir Andrew Brown et André Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le Plan Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, n° 4 (2005), p. 93-98.
- 12 J.-J.-M. Decroix, *L'Ami des arts, ou Justification de plusieurs grands hommes*, Amsterdam, s.n., 1776, p. 81-95, et plus précisément p. 86, note 34. Rappelons ici le rôle essentiel joué

Le corpus choisi porte sur les cinq premiers volumes, qui couvrent quarante-cinq années de la carrière de Voltaire sur un total de soixante-trois années d'activité épistolaire. Chaque volume contient en moyenne deux cent cinquante-huit lettres, mais la période couverte est inégale et va en décroissant, comme on le voit grâce à ce tableau :

Tome I	1715-1737	22 ans	253 lettres
Tome II	1738-1743	6 ans	232 lettres
Tome III	1744-1752	9 ans	278 lettres
Tome IV	1753-1757	5 ans	279 lettres
Tome V	1758-1760	3 ans	251 lettres

256

Les éditeurs ont établi finalement une distinction entre correspondance générale et correspondances particulières. Pour la première, l'ordre chronologique et l'éclatement des correspondances n'empêchent pas de suivre certaines affaires. Ainsi, dans le premier volume, on peut lire les polémiques relatives à la publication des *Lettres philosophiques*, la querelle avec Desfontaines et le poète Rousseau, ou encore l'affaire du plagiat de la tragédie *Alzire, ou les Américains* lancée par Le Franc de Pompignan.

Le corpus est soigneusement composé pour former un ensemble cohérent qui permet de donner à lire la trajectoire de l'auteur et de saisir les problématiques de sa carrière. À côté des lettres de Voltaire, les éditeurs font parfois le choix de donner quelques lettres de réponse, comme celle d'un certain Guyot de Merville, qui lui avait écrit en avril 1755 pour lui offrir la dédicace de ses quatre volumes de critique de son œuvre, ou une lettre de Jean-Jacques Rousseau datée du mois de septembre 1755<sup>13</sup>. Ces deux lettres témoignent d'une volonté d'illustrer le caractère pacifique de l'échange que Voltaire a pu avoir avec ses détracteurs, qui se montrent pleins de sollicitude dans ces deux exemples, et d'éclairer les propos de l'auteur dans les lettres qui précèdent. On relève également dans le corpus édité des éléments de correspondance passive, telle que la lettre du nommé Le Franc aux Comédiens-Français à qui il avait présenté un plagiat, déjà mentionné, de la tragédie de Voltaire, *Alzire*, lettre qui illustre la grossièreté du personnage et de ses procédés<sup>14</sup>, ou telle une belle lettre d'amitié écrite par Émilie du Châtelet à Cideville, l'ami rouennais, à

par Decroix dans l'établissement de la *Correspondance*. Il a en effet été chargé spécialement par Panckoucke, dès le début de l'entreprise, de l'établissement du corpus épistolaire et du corpus poétique.

<sup>13</sup> Respectivement D6247 et D6469.

<sup>14</sup> «84, t. 52, Lettre CLXIII, « Aux Comédiens français *Au Sujet de la tragédie d'Alzire* », novembre 1735, p. 319, note 26 (D965).

qui elle fait part de son attachement pour Voltaire<sup>15</sup>. La nature même de la correspondance, telle qu'elle apparaît dans cette première édition, met au jour des pans entiers de la vie littéraire parisienne, de la carrière du premier Voltaire, révèle la cohérence de ses choix, de ses engagements, et surtout rend compte de la naissance de son œuvre, du contexte de ses productions et des conditions de leur réception.

#### UN COMMERCE ENTRE LES ÉDITEURS ET LES CORRESPONDANTS DE VOLTAIRE

Pour publier cette correspondance, les éditeurs doivent entreprendre une collecte monumentale, à l'échelle européenne pour rassembler les lettres de Voltaire dont ce dernier n'a pas conservé de minutes<sup>16</sup>. Panckoucke d'abord, puis Beaumarchais, entrent en relation avec l'ensemble de la République des Lettres, mise à contribution pour fournir les éléments de ce corpus épistolaire qu'il s'agit de constituer. La collecte s'engage dès le mois de juillet 1778, grâce à plusieurs acteurs et intermédiaires : les correspondants de Voltaire, qui cèdent leurs originaux, ou des copies, mais aussi des intermédiaires engagés par Panckoucke pour intervenir ou faire des recherches pour son compte. Certaines correspondances sont obtenues gracieusement, d'autres moyennant finances. Certains correspondants de Voltaire sont liés à Panckoucke par des relations professionnelles ou d'amitié, d'autres enfin livrent leurs archives par générosité ou par conviction, pour la gloire de Voltaire. Les archives présentent des documents illustrant tous ces cas de figures. Dans leur variété, dans leur richesse, ils donnent à lire la diversité des caractères et des situations personnelles, et constituent, à eux seuls, des matériaux pour une histoire humaine tout autant que littéraire du commerce engendré par la préparation de l'édition de la *Correspondance* de Voltaire. Outre quelques contrats ou listes, il s'agit essentiellement de lettres dans lesquelles ces hommes et ces femmes expriment la valeur personnelle et affective que revêtent ces témoignages de leur relation avec le grand homme. En acceptant ou en refusant de donner leurs lettres, ils livrent une histoire épistolaire de Voltaire, non pas à partir de la correspondance directe, mais avec le recul du temps, avec le regard rétrospectif et souvent nostalgique que le don qu'ils s'approprient à faire, ou à refuser, représente à leurs yeux.

La première trace concernant la collecte de la correspondance vient des proches de Voltaire, dès l'été 1778. Wagnière, son ancien secrétaire, assure Panckoucke de sa collaboration, ainsi que Christin, avocat et ami de Voltaire

15 *Ibid.*, Lettre CXXXIII, à M. de Cideville, 31 mars 1735, p. 260, note 24 (D855).

16 Ils cherchent également, autant que possible, à entrer en possession des originaux, afin d'en établir plus sûrement le texte.

avec qui il a combattu pour l'abolition des serfs de Saint-Claude<sup>17</sup>. Ce dernier est un collaborateur de l'*Encyclopédie méthodique*, ami de Panckoucke, et a travaillé avec Wagnière à rassembler les matériaux manuscrits, dont les lettres. Comme Wagnière, il promet l'envoi de ses propres lettres, en insistant sur leur valeur familiale, et indique une liste de correspondants. Panckoucke a également dû recourir à des transactions commerciales pour obtenir certaines correspondances, comme par exemple les lettres de d'Argental. Celui-ci aurait d'abord confié ses lettres à Panckoucke, avant de les reprendre pour en faire don à Mme de Vimeux, sa secrétaire et protégée, qui signe un contrat avec le libraire le 8 août 1778 portant sur plusieurs centaines de lettres, pour une somme totale de quatre mille livres<sup>18</sup>. Suard, académicien, beau-frère de Panckoucke, joue le rôle d'intermédiaire dans cette transaction<sup>19</sup>.

Panckoucke s'adresse également directement à d'autres correspondants de Voltaire, afin de solliciter la communication de leurs archives. Même après avoir revendu le projet d'édition, il effectue encore quelques démarches pour obtenir de nouvelles correspondances, guidé par la grandeur du projet qu'il souligne dans toutes ses négociations. En 1786, par exemple, il relance Pierre Michel Hennin, ancien résident de France à Genève et ami de Voltaire, en attirant son attention sur le phénomène que constituera cette publication exceptionnelle : « Cette correspondance formera plus de douze volumes. Jamais il n'aura paru rien de plus intéressant. C'est l'histoire de l'Europe pendant 60 ans. Vous verrez par cette lettre de M. De Croix qu'il n'existe aucune lettre de vous<sup>20</sup> ».

Lorsqu'il s'engage dans le projet d'édition, Beaumarchais a conscience, plus encore que Panckoucke peut-être, de l'enjeu de cette édition : « Il faut être animés par la gloire d'immortaliser l'homme de lettres, comme le sont les amis de Voltaire », explique-t-il<sup>21</sup>. Il annonce la « préparation de 20 000 lettres » et poursuit à plus grande échelle encore la collecte, grâce à un travail d'équipe essentiellement mené par Ruault et Decroix. Avant même la publication d'un « avis » dans la presse, innovation stratégique majeure de Beaumarchais pour la collecte de la correspondance, des particuliers lui remettent des correspondances.

17 Voir Roger Bergeret, « Christin et Voltaire : un exemple d'écriture militante et de diffusion du livre au siècle des Lumières », dans François Bessire et Françoise Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2009, p. 197-215.

18 Bengesco, t. IV, p. 108, note 2.

19 Suard à Panckoucke, 8 août 1778 ; Oxford, Bodleian Library, Ms French d. 31, f<sup>o</sup> 14. L'ensemble des citations manuscrites sont données dans leur graphie originale.

20 Panckoucke à Hennin, 29 mars 1786 ; Paris, Bibliothèque de l'Institut, Ms 1271, *Correspondance de P. M. Hennin avec Divers*, 20.P, f<sup>o</sup> 71, citée par Suzanne Tucoo-Chala, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française 1736-1798*, Paris, Marrimpouey et Touzot, 1977, p. 287.

21 Beaumarchais à Farquharsson, 2 septembre 1779 ; Bibliothèque historique de la Ville de Paris [désormais, BHVP], Ms 1312, f<sup>o</sup> 51-53.

En octobre 1779, il reçoit l'un des premiers témoignages de soutien à son projet sous la forme d'une lettre d'une Nancéenne, Mme Bourcier de Tervenu :

Vos ouvrages m'ont fait tant de plaisir, Monsieur : Dieu vous le rende. Voila le propos tres honneste qu'une vielle femme pourrait vous tenir, qui n'aurait pas comme moi de meilleures récompenses à vous offrir. Je possède par un hazard heureux des lettres de Monsieur de Voltaire qui manquent je crois à l'edition que vous nous prometé de ses œuvres. J'aime mon prochain ; c'est lui en faire part que de vous les adresser. Le stil repond pour elles, et vous ne vous y méprendrés pas. Si j'en recueille des votrés, Monsieur, j'auray le meme empressement. Celui qui sait rendre la chicane charmante, l'auteur du barbier de séville a droit à tous mes hommages. Sachés moi grés de mon présent, ne ditte pas *Dieu vous le rende*. J'ai l'honneur destre Monsieur votre tres humble tres obeissante servante de bourcier de Tervenu. J'ai encore une jolie lettre de Mr de Voltaire qui m'est personnellement adressée, je n'ai pas crus devoir vous l'envoyer sans scavoir si elle vous ferait plaisir<sup>22</sup>.

259

La lettre témoigne de la popularité de Beaumarchais et de l'enthousiasme d'une partie de l'opinion publique pour le projet qu'il vient de reprendre.

Le 30 mai 1780, Beaumarchais publie le premier avis dans le *Journal de Paris* :

*Aux Personnes qui ont des Écrits particuliers, des Pièces fugitives  
ou des Lettres de M. de Voltaire.*

La Société Littéraire & Typographique qui a fait l'acquisition des droits de M<sup>me</sup>. Denis & de M. Panckoucke sur les porte-feuilles de M. DE VOLTAIRE, & de leurs Privileges sur ses Ouvrages, a trouvé dans ses manuscrits un très-grand nombre de lettres qu'il se plaisoit à conserver. Loin de les joindre à celles de l'Auteur & de les publier dans l'édition qu'elle prépare, cette Société croit devoir offrir aux personnes qui ont déposé leurs sentimens dans le sein de M. de Voltaire, de leur rendre leurs lettres, afin qu'il n'en puisse être fait, dans aucun tems, un usage contraire à leur volonté.

Il étoit impossible de proposer plutôt la remise de ces lettres ; elles étoient nécessaires aux Rédacteurs pour l'ordre des matieres, pour l'intelligence des allusions renfermées dans les écrits de l'Auteur, & pour l'histoire de sa vie. Elles n'ont pas été moins utiles pour l'application des notes & pour le choix des variantes & des fragmens.

Les Rédacteurs desirent porter l'exactitude jusqu'à collationner les copies que M. de Voltaire a gardées de ses propres lettres, sur les originaux mêmes. Plusieurs de ces copies & nombre de pieces fugitives manquant de dates, ils

22 Mme de Bourcier de Tervenu à Beaumarchais, 21 octobre 1779 ; BHVP, Ms Rés. 59, f° 173.

seroient forcés de les ranger dans la classe des ouvrages posthumes, au lieu de les placer dans l'ordre chronologique qu'ils ont adopté ; mais ils espèrent que les personnes qui étoient liées avec l'Auteur, & dont le goût délicat se plaisoit à recueillir ses productions, voudront bien contribuer à perfectionner le monument qui va s'élever à la gloire de ce beau génie, en communiquant les écrits qui sont dans leurs mains. Ils recevront avec reconnaissance les notes ou observations des Hommes de Lettres sur les ouvrages & sur la vie de M. de Voltaire ; les personnes qui ne voudront point être nommées ne le seront pas.

Quoiqu'il n'y ait point de lacune sensible dans les porte-feuilles de l'Auteur, si quelqu'un croyoit posséder exclusivement quelques écrits de M. de Voltaire, les Éditeurs offrent de rembourser ce qu'il en a pu coûter pour se les procurer ; ils prient ainsi que les Rédacteurs d'adresser tous les renseignements ou envois de papiers, francs de port, à M. *Caron de Beaumarchais*, Correspondant général de la Société Littéraire & Typographique, vieille rue du Temple, à Paris<sup>23</sup>.

260

Un second « Avis » paraîtra dans le même périodique le 7 juillet 1780. Il sera également reproduit à la fin du *Prospectus* distribué en janvier 1781<sup>24</sup>.

Les dons se succèdent, provenant directement de correspondants de Voltaire ou d'intermédiaires, des petites gens mais aussi de grands noms du monde des lettres, comme D'Alembert, ou du monde politique, comme Malesherbes. En soulignant l'enjeu moral de cette publication, Beaumarchais fait bien autre chose que de la publicité pour son édition. Six mois après la parution du *Prospectus*, l'opposition parlementaire et théologique se déchaîne contre la future édition. Les mandements de l'Église se succèdent, la Sorbonne s'apprête à censurer l'édition. L'angle d'attaque choisi par les détracteurs de Voltaire est précisément l'immoralité de l'homme, plutôt que celle de l'œuvre, qui a la faveur du public. En mettant au jour sa *Correspondance*, les éditeurs ont pour ambition d'œuvrer à une réhabilitation, à une réparation. Tous deux insistent sur la bonté et l'humanité de Voltaire, occultée par des décennies de calomnies et de persécutions, et que seule la lecture de sa correspondance privée permet de redécouvrir.

La publication de cet « Avis » est suivie, une semaine plus tard, d'une nouvelle annonce, invitant le public à communiquer les correspondances disponibles. L'« Avis » s'adresse aux particuliers, aux anonymes. Les éditeurs ont conscience que le réseau épistolaire de Voltaire couvrait l'ensemble de la société, comportant d'obscurs académiciens ou avocats de province, de jeunes auteurs inconnus du public, des voisins, des commerçants, tout autant que des philosophes, des

<sup>23</sup> *Journal de Paris*, 30 mai 1780, p. 617.

<sup>24</sup> *Prospectus pour l'édition des Œuvres complètes de M. de Voltaire*, édité par J. Vercruyse, « Le prospectus de l'édition de Kehl, écran mythificateur », art. cit.



cardinaux ou des hommes politiques célèbres. C'est cette diversité sociale qu'ils veulent donner à lire, pour peu que le contenu de la correspondance illustre des épisodes intéressants de la carrière de l'auteur, livre des éclairages sur son œuvre, qu'il soit philosophique et, si possible, « assaisonné de bonnes plaisanteries », critères majeurs de la sélection qu'ils se sentiront obligés d'opérer pour ne pas lasser le public.

Les éditeurs sont confrontés, parfois, aux velléités de censure de la part des correspondants qui ne veulent pas voir publier tout ou partie des lettres de Voltaire sans pour autant refuser ouvertement leur publication. Pierre Samuel Dupont de Nemours, ancien inspecteur général du commerce sous le gouvernement Turgot, a communiqué ses lettres. Decroix relève des lacunes dans certaines d'entre elles<sup>25</sup>. Du Pont de Nemours a supprimé des passages critiques sur la gestion des finances du royaume. Un autre billet donne des indications sur les raisons de la censure : « Il imagine que les lignes de point contenaient quelques sarcasmes contre les Économistes, lesquelles railleries Mr Dupont ne consentira jamais de communiquer ; c'est un économiste très religieux envers ses frères, comme vous savez<sup>26</sup> ». Du Pont de Nemours était en effet partisan des théories des physiocrates. Il se laissa convaincre, puisque les lettres sont publiées intégralement dans l'édition de Kehl<sup>27</sup>. Les éditeurs sont également amenés à effectuer eux-mêmes une censure sur certaines parties de la correspondance de Voltaire, qui obéit à des contraintes littéraires, morales et sociales de bienséance propres de la société d'Ancien Régime. Il importe en effet aux éditeurs de donner la meilleure image possible de Voltaire, en supprimant tout ce qui peut le présenter sous un jour peu favorable. Les éléments évoquant les relations de Voltaire avec ses ennemis sont l'objet d'une discussion au sein de l'équipe éditoriale. Le 12 mai 1784, Ruault fait part à Decroix des engagements que vient de prendre Condorcet, et livre une profession de foi éditoriale :

Il est bon que vous sachiez encore que M. de Condorcet à promis à M. Baculard Darnaud qu'on retrancherait de la Correspondance toute l'humeur que M. de Voltaire a fait paraître contre ce pauvre homme dans les lettres à M. d'Argental. C'est aussi le sentiment de ce vénérable vieillard qui vous aime ; il conseille de supprimer (il m'en a prié aussi) tout ce qui pourrait déplaire à des hommes de lettres vivans, et qui dans notre République littéraire française, n'ont point paru ennemis déclarés de notre grand-homme. C'est une justice qui leur est due, et l'on évitera ainsi les plaintes, les criaileries, les tracasseries, les pamphlets, les libelles que l'amour-propre blessé pourrait produire. Quant aux Frérons, aux

25 Decroix à Ruault, 27 février 1786 ; BnF, n.a.fr. 13139, f° 344.

26 Ruault à [Beaumarchais ?], [fin avril 1786] ; BnF, n.a.fr. 13139, f° 351.

27 K84, t. 58, Lettre LXXXVI, p. 168-169 (D11369) ; t. 63, Lettre XCVII, p. 179-181 (D19929).

Labeaumelles, aux Nonottes, aux Clémens, et à toute la tourbe de ces faquins, déjà marqués ou flétris en vers et en prose, il n'y a aucun ménagement à garder ; une fleur de lys de plus ne paraîtra pas sur leurs épaules déjà chargées de cet ornement royal. Ainsi donc, mon cher monsieur, vous vous souviendrez de passer sous silence, dans la copie que vous préparez des lettres à M. le C.<sup>te</sup> d'Argental, tous les coups de pattes donnés par *Bertrand*<sup>28</sup>, à des gens qui ne les ont reçues qu'en particulier et en secret, c'est un petit sacrifice qu'exige l'honnêteté littéraire et le repos des Lettres. D'ailleurs il n'est pas dit que tout ce qu'on écrit à son ami, dans le secret de son cœur, doit être imprimé. Si Voltaire était vivant, peut-être ne consentirait-il pas à la publication du quart des nombreuses lettres qu'on va mettre au jour<sup>29</sup>.

262

Les lettres de Voltaire à d'Argental incriminant Baculard d'Arnaud ont finalement été imprimées intégralement<sup>30</sup>. En revanche, d'autres lettres contenant des révélations peu aimables sur lui furent censurées. Une lettre de Voltaire à Thieriot, datée de la mi-novembre 1750 par Besterman, est ainsi amputée d'un tiers de son contenu<sup>31</sup>. Les propos libertins contenus dans certaines lettres de Voltaire sont également visés par la censure interne. Ruault explique à Decroix, dans une lettre datée du 25 septembre 1784 :

La correspondance de Cideville est entre mes mains, conférée et paraphée. Elle est bien singulière. Elle est pleine d'un cynisme épouvantable dans le commencement. Le co... le cu... le v. le *bordel*, le *v. t du héros qui f. fait Cléopâtre* et cent autres expressions telles, brillent à chaque page. On voit que ces premières lettres ont été écrites au sortir de la fameuse Régence où tout le monde était libertin effronté. Nous rayerons tout cela ensemble, mon cher monsieur, car il faut respecter les yeux du lecteur, autant que les oreilles dans la conversation<sup>32</sup>.

À ce corpus, Beaumarchais imposera surtout une censure politique<sup>33</sup>. Certaines lettres de Voltaire à l'abbé Morellet, touchant l'octroi de franchises

<sup>28</sup> Dans sa correspondance avec D'Alembert d'abord, Voltaire utilise les surnoms de Raton et de Bertrand, inspirés de la fable de La Fontaine « Le Singe et le Chat » (*Fables*, IX, 17). Voltaire est « Raton », qui tire les marrons du feu pour son correspondant « Bertrand ». Voir par exemple les lettres D10080 ou D18145. Plus tard, lorsque la correspondance inclut Condorcet, Voltaire s'adresse aux « deux Bertrands », comme dans D19130 ou D19448.

<sup>29</sup> Ruault à Decroix, 12 mai 1784, collection particulière.

<sup>30</sup> André Magnan, note inédite. Il s'agit des lettres imprimées dans «84, t. 54, p. 276-279 (D4262), 284-286 (D4283) et 290-292 (D4294).

<sup>31</sup> Voltaire à Thieriot, [ca 15 novembre 1750] ; BnF, n.a.fr. 14301, f° 107 ; «84, t. 54, Lettre CLXXIX, p. 286-287 (D4266).

<sup>32</sup> Ruault à Decroix, 25 septembre 1784, collection particulière.

<sup>33</sup> Nous n'évoquerons pas ici les censures imposées à la correspondance de Voltaire avec Frédéric de Prusse et Catherine II de Russie, qui ont donné lieu à des négociations complexes. Voir Ch. Paillard, « Ingérence censure et imbroglie éditorial. La censure de la correspondance de

de taxes pour la circulation des marchandises au Pays de Gex<sup>34</sup>, ne furent pas incluses dans la *Correspondance* de Voltaire, de même qu'une lettre sur Rousseau<sup>35</sup>. La censure touche également, dans une plus large mesure, certains textes de Voltaire relatifs aux parlements. Ruault s'en fait le porte-parole dans une lettre à Decroix datée du 19 février 1782 :

On sera obligé de retrancher quelque alinéa dans cette correspondance. C'est l'intention de M. de Beaum[archais] (il a fortement raison), ceux surtout qui touchent le parlement de Paris d'une manière trop vive, et qui donneraient beaucoup d'humeur à cette compagnie. Voltaire écrivait cela en 1771. En 1775, il aurait dicté différemment ; et pour la gloire et le repos des éditeurs, ce sacrifice est nécessaire. Ce ne sont d'ailleurs que des phrases qui peuvent être aisément détachées : et il ne faut pas louer le Maupéou et sa besogne aux dépens de ceux qu'il a persécutés, quoiqu'ils ne vaillent pas mieux que d'autres et qu'ils aient fait périr sur l'échafaud d'Abbeville ce jeune, ce malheureux, cet imprudent chevalier de la Barre.

263

Si les éditeurs partagent largement l'anticléricisme de Voltaire, ils font cependant preuve, là encore, de prudence et la question de la censure du contenu de certaines lettres de Voltaire fait l'objet de discussions au sein de l'équipe :

Il y aura à retrancher, dans celles à Damilaville, des sorties d'une violence excessive contre le fils du bon Dieu : traînez l'infâme dans la boue, prenez-le par les cheveux & en conscience, mon cher maître, et quelque dégoût que nous ayons pour la dévotion catholique, on ne peut imprimer ces édifiantes paroles. Ce serait un autre fanatisme. On peut exhorter son ami à la propagation de la lumière, mais ce ne doit pas être de cette façon là<sup>36</sup>.

C'est toute la question de la violence des attaques de Voltaire contre la religion, de son combat contre le fanatisme qui se pose aux éditeurs, face aux risques de censure qui menacent l'édition :

[...] nous serons obligés d'avoir, pour *l'infâme*, si ce n'est du respect, au moins de la circonspection. Ce nom charmant, si bien trouvé, qui eût volé de bouche en bouche pour la plus grande édification des fidèles, sera effacé partout où vous l'avez vu dans les Lettres à Damilaville et à d'Alembert. M. de Beaumarch. s'en est expliqué très-clairement avec moi ces jours derniers, non qu'il aime l'infâme plus que nous ne l'aimons, vous et moi, et tous les autres, mais il prévoit, il craint

Voltaire et de Catherine II dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 275-309.

34 D19581, du 29 juillet, et D19696, du 8 octobre 1775.

35 D13693, du 26 novembre 1766.

36 Ruault à Decroix, 19 février 1782, collection particulière.

la persécution que ce mot imprimé si souvent, en toutes lettres, élèverait contre les rédacteurs, éditeurs, et tous ceux qui ont mis la main à ces œuvres divines. On viendrait, me disait-il, mettre le feu à nos éditions ; nous perdriions tout, fortune et repos, pour un bon mot. Il m'a donc invité à effacer ce mot formidable, toutes les fois que je le rencontrerais dans les manuscrits. J'ai seulement obtenu qu'il resterait consigné deux fois dans une lettre de Voltaire et une de Frédéric, tome 2. on pourra, sans faire semblant de rien et comme par inadvertance, laisser de tems en tems l'abréviation *ecr-l'inf.* qui sera une petite énigme facile à deviner par ceux qui y entendent malice. Voilà, mon cher Monsieur, tout ce que j'ai pu faire de mieux pour la bonne cause. Le grand jour de la lumière n'est pas encore arrivé. Nous ne le verrons probablement pas ; nos petits-neveux en jouiront, nous le leur préparons. Contentons-nous du crépuscule matinal où nous sommes à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. On ne voyait goutte sur cela dans le 17<sup>e</sup>. Nous sommes donc plus heureux que ceux qui ont vécu et trépassé sous le règne de Louis XIV, d'ailleurs si grand et si beau. Dans cent ans on verra clair partout comme en plein midi. Il n'y aura plus d'infâme, ou je serais bien trompé si je pouvais y être. Adieu, mon aimable philosophe, puissiez-vous être témoin de cette brillante clarté &<sup>37</sup>.

La collecte est infinie. Les éditeurs ont fait de leur mieux pour rassembler le plus grand nombre de lettres de Voltaire. Dès le mois de mars 1782, Ruault faisait ce constat lucide : « Je commence à croire qu'il nous manquera beaucoup de lettres intéressantes. Il sera impossible de les recueillir toutes. La correspondance de Voltaire s'étendait par toute l'Europe : ce sont les familles de la Sybille, éparses de tous côtés. Il y aura des gens qui les apporteront trop tard, d'autres qui ne voudront rien communiquer. Il faudra s'en consoler avec ce que nous avons qui est déjà très-considérable<sup>38</sup> ». Decroix lui aussi avait conscience de ne jamais accomplir qu'une petite partie d'un travail laissé à la postérité :

Nous avons beau faire, nous n'aurons jamais toutes les pièces qui pourraient compléter notre edifice. Il y aura encore des jaspes, des marbres précieux dont on fera des petits batimens à part, à mesure qu'on les déterrera, mais le nôtre tout incomplet qu'il puisse être (par la modestie de l'auteur, qui n'a pas fait lui-même, comme Piron, un recueil pompeux de ses moindres manuscrits) surprendra nos contemporains et la postérité<sup>39</sup>.

37 Ruault à Decroix, 18 avril 1786, collection particulière.

38 Ruault à Decroix, 6 mars 1782, collection particulière.

39 Decroix à Ruault, 19 janvier 1782 ; BnF, Fr. 12937, f<sup>o</sup> 529-532.

## UN COMMERCE ENTRE L'ÉDITEUR ET L'AUTEUR

Au commerce épistolaire succède donc une édition dynamique, dont la genèse même relève d'une énergie extraordinaire, d'un commerce entre les éditeurs et les correspondants de Voltaire. La mise en forme du corpus repose elle aussi sur une conception dynamique de la lecture, et doit permettre au lecteur une circulation entre les faits et les textes, entre les lettres et l'œuvre, entre les idées de l'auteur, les réactions de ses contemporains et les commentaires de Condorcet.

Les notes de Condorcet dans l'édition de Kehl instaurent en effet un dialogue personnel, esthétique et philosophique avec le nouveau corpus mis au jour par les éditeurs. Mais ce dialogue dépasse la relation entre l'auteur et l'éditeur, entre le maître et le disciple pour reconstituer la vie de la République des Lettres par un rappel des échanges et des polémiques dans lesquels Voltaire a été impliqué. Par ses notes, Condorcet souligne la richesse du commerce des idées que Voltaire a engendré par son intense activité épistolaire, dont il souligne les enjeux tout en fondant une nouvelle tradition littéraire, dans laquelle se réinvente l'image de Voltaire.

L'annotation traditionnelle, qui consiste à préciser certaines allusions peu compréhensibles, l'identité d'une personne, son rôle, etc., est très peu utilisée. On en trouve quelques exemples, qui permettent à Condorcet de souligner le caractère exemplaire de certains épisodes de la vie de Voltaire, construisant ou rappelant par ce moyen des éléments biographiques. Certains traits de la carrière sont mis en valeur dans une argumentation militante, qui a pour ambition une défense et une réhabilitation de Voltaire, comme dans cette lettre au libraire Josse, correspondant français pour la commercialisation de l'édition anglaise de *La Henriade* :

Nous imprimons cette lettre sur l'original même auquel se trouvait joint un grand nombre de souscriptions remboursées par M. de Voltaire. Cette lettre prouve qu'au commencement même de sa carrière littéraire, M. de Voltaire n'avait point cette avidité que ses ennemis lui ont tant de fois et si injustement reprochée. Il est d'ailleurs très-bien prouvé que nul auteur n'a moins tiré parti de ses ouvrages pour s'enrichir ; il les a presque toujours donnés, soit aux libraires ou aux comédiens, soit aux jeunes gens de lettres qu'il voulait encourager<sup>40</sup>.

Un système de renvois aux écrits de Voltaire permet d'illustrer le corpus épistolaire et de lui conférer une valeur documentaire, puisque de nombreuses lettres évoquent les processus d'écriture, de diffusion et de réception de ses

<sup>40</sup> K84, t. 52, Lettre LXXI à M. Josse, libraire, 6 janvier 1733, p. 136, note 14.

écrits, comme le *Traité de métaphysique* dont il est question dans une lettre à Formont ou à Thieriot :

J'ai relu M. Locke depuis que je vous ai vu. Si cet homme-là avait eu le malheur d'être en France, nous n'aurions peut-être pas ce chef-d'œuvre de raison et de sagesse. C'est bien dommage qu'il n'ait pas encore pris plus de liberté, et que sa modération ait étranglé des vérités qui ne demandaient qu'à sortir de sa plume. J'ai osé m'amuser à travailler après lui. J'ai voulu me rendre compte à moi-même de mon existence et voir si je pouvais me faire quelques principes certains<sup>41</sup>.

Si j'avais auprès de moi un domestique qui sût écrire, je ferais copier quelques chapitres d'une métaphysique que j'ai composée (\*Voyez *Philosophie*, tome I), pour me rendre compte de mes idées ; cela vous divertirait peut-être de voir quelle espèce de philosophe c'est que l'auteur de la *Henriade* et de Jeanne la pucelle<sup>42</sup>.

266

L'annotation scientifique surtout est particulièrement remarquable. C'est le domaine de spécialité de Condorcet, mathématicien et géomètre, membre de l'Académie des sciences dont il est le secrétaire depuis 1776. Plusieurs lettres de Voltaire datées de la période de Cirey, où le poète développa, en compagnie d'Émilie du Châtelet, des études de chimie et de physique, abordent des questions scientifiques. Condorcet apporte des précisions sur les travaux de savants ou d'inventeurs mentionnés dans les lettres de Voltaire, tels Newton<sup>43</sup>, l'un de ses disciples français, M. du Fay<sup>44</sup>, ou encore Jacques Cassini<sup>45</sup>.

#### UN COMMERCE ENTRE L'AUTEUR ET SES LECTEURS

Les dix-huit volumes de la *Correspondance* sont livrés au printemps 1789 aux souscripteurs, offrant au public une nouvelle image de Voltaire à travers ses lettres, une nouvelle connaissance de l'écrivain au travail, dans sa vie privée,

<sup>41</sup> *Ibid.*, Lettre CXIX à M. de Formont, 27 juin [?] 1734, p. 234.

<sup>42</sup> *Ibid.*, Lettre CLXII à Thieriot, 30 novembre 1735.

<sup>43</sup> «84, t. 53, Lettre IX à Rameau sur *le père Castel et son clavecin oculaire*, mars 1738, p. 24, note 4.

<sup>44</sup> *Ibid.*, Lettre XLIX à M. Thieriot, 10 décembre 1738, p. 122, note 8.

<sup>45</sup> *Ibid.*, Lettre CXXXVII à M. de Maupertuis, 21 juillet 1740, p. 303, note 16. Voir également la longue note de Condorcet («84, t. 52, p. 469) à la lettre CCXL, datée du mois de mai 1737, de Voltaire à l'abbé Moussinot, l'un de ses chargés d'affaires à Paris, par laquelle il le charge de demander à M. Grosse, savant charbonnier dont il vient de lire les travaux, « si le phosphore de Boyle, si le phosphore igné s'allument dans le vide ; enfin, s'il a vu de bon naphte de Perse, et s'il est vrai que ce naphte brûle dans l'eau », en marge de laquelle Condorcet rappelle la nature, l'enjeu et la valeur des travaux scientifiques de Voltaire, avant d'apporter des précisions scientifiques qui mettent les savoirs de Voltaire en perspective avec ceux de son temps.

permettant de lire l'ensemble de sa trajectoire littéraire, de 1715 à 1778. Dans ce corpus s'énonce un autre Voltaire, intime, privé, qui révèle à la postérité une nouvelle facette de son activité d'écrivain et fonde une tradition éditoriale qui ne se démentira pas. Beaumarchais soulignait dès 1784 l'attente et l'intérêt du public pour « la correspondance surtout, qui est l'objet le plus essentiel parmi les nouveautés de notre Voltaire, et qui sera le plus demandé<sup>46</sup> ». La suppression d'une partie du corpus, qui nous semble regrettable, était aux yeux des éditeurs une condition indispensable au succès de cette édition. Decroix fait remarquer, à la lecture intégrale des volumes, en février 1789 :

Je crois bien que des lettres philosophiques telles que celles à Helvétius, Damilaville, D'Argence etc. doivent faire paraître les autres moins piquantes. Il y a des gourmets et des gourmands qui ne veulent que des mets de très haut goût. Mais les lettres à d'Argental plairont aux amateurs de la poésie dramatique et du théâtre. Je crois bien que M. de Condorcet aurait pu resserrer de deux à trois volumes la corresp.<sup>cc</sup> g.<sup>alc</sup> sans en diminuer beaucoup le mérite<sup>47</sup>.

Il s'agit pour les éditeurs de faire voir l'homme tel qu'il est, de compléter l'œuvre par plusieurs ensembles épistolaires, la correspondance générale, les correspondances avec des monarques et la correspondance la plus philosophique, de portée plus subversive, celle de D'Alembert. Si cette correspondance présente un apport documentaire considérable, fournissant une image du réseau voltairien, de sa trajectoire personnelle et littéraire, de la vie de la République des Lettres, dont elle constitue un témoignage inestimable, elle a accédé ensuite au rang de chef-d'œuvre littéraire. Son classement dans la section *Littérature* signalait déjà cette ambition.

Les éditeurs ont livré leurs témoignages de premiers lecteurs de cette correspondance. En février 1783, Ruault souligne la valeur de ce corpus en devenir : « Le coffre va s'ouvrir enfin, et ce tabernacle ouvert répandra soudain une grande et vive lumière sur beaucoup de choses qu'on ne distingue qu'à travers un épais brouillard, une obscurité *visible*, comme dit Milton<sup>48</sup> ». Alors

46 Beaumarchais à Le Tellier, 6 avril 1784 ; BHVP, Ms 1312, f° 286-287, publiée dans Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le « Courier de l'Europe »*. Documents inédits ou peu connus, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, 2 vol., t. II, p. 808.

47 Decroix à Ruault, 26 février 1789 ; BnF, n.a.fr. 13139, f° 412-413.

48 Ruault à Decroix, 2 février 1783, collection particulière. Ruault fait ici référence au coffre dans lequel Panckoucke conservait les manuscrits voltairiens, chez lui, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, dont Beaumarchais possède l'une des clés, mais dont le libraire ne consentit à livrer le contenu qu'au compte-gouttes, en attendant le règlement définitif du solde de la transaction, selon les conditions du contrat signé entre les deux hommes le 25 février 1779. La correspondance ne fut remise aux éditeurs qu'en 1783, le 30 mai, date anniversaire symbolique pour les voltairiens. Voir André Magnan, *L'Affaire Pamela : lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, Paris, Paris-Méditerranée, 2004, p. 182-183.

qu'il avance dans la préparation, il répond à son frère qui lui en demande la primeur :

Ces matieres sont incommunicables ; elles sont entre mes mains un dépôt sacré, dont je ne puis faire part à personne, même à vous, mon cher frere, qui êtes mon meilleur ami. Cela me fâche beaucoup, mais il faut avoir un peu de vertu en ce monde. Je souffre de ne pouvoir jouir avec vous de ce que j'ai sous les yeux tout le long du jour ; je voudrais que tous les honnêtes gens qui ont droit à la chose, fussent à mes côtés, je les régèlerais de vive voix : mais par écrit cela ne se peut. Il faut attendre la publication générale<sup>49</sup>.

268

Il livre des impressions plus précises sur un corpus particulier, la correspondance avec Mme du Deffand : « À présent je connais la correspondance avec madame du Déffant. C'est un morceau friand ; quel coloris ! quel charme. Voltaire sera encore un maître en *épistoles*. St Paul aux Corinthiens, et Voltaire au[x] philosophes sont deux grands écrivains épistolaires ; personne ne le niera<sup>50</sup> ». Decroix est impatient de lire cette correspondance sulfureuse : « Ce que vous me dites des lettres à Mad.<sup>e</sup> Du deffant me donne une terrible envie de les lire. Ne pourriez vous pas me ménager ce régal, pour me consoler un peu du malheur de végéter ici, sans espoir peut être de vous revoir de longtemps<sup>51</sup> ? » Ruault, par prudence, anticipant les jugements du public et de la postérité, suggère qu'il vaut mieux, pour la gloire de Voltaire, laisser croire à la valeur de cette « fausse sœur », au détriment de la vérité historique :

Monsieur, je ne suis point du tout fâché de m'être rencontré avec vous dans le jugement que j'ai porté de cette impertinente marquise [...]. Cette femme jouira dans la postérité d'une estime dont elle était indigne : et voilà de ces réputations usurpées dont le public est si souvent la dupe. En lisant ce recueil on croira qu'elle était une femme forte, et les seuls rédacteurs sauront au juste qui elle était. Je crois cependant qu'il vaut mieux laisser honorer sa mémoire, car si l'on dit la vérité, Voltaire passera pour avoir écrit ce qu'il ne pensait pas (sur le compte de cette femme, s'entend). Et ce serait lui faire tort. [...] Que Mad.<sup>e</sup> du Deffant jouisse tout du long de l'honneur apparent d'avoir mérité la confiance du plus grand philosophe que la France ait jamais eu et aura jamais<sup>52</sup>.

49 Ruault à son frère Brice, 11 mai 1783, collection particulière.

50 Ruault à Decroix, 16 janvier 1782 ; BnF, Fr. 12937, f° 529 et collection particulière.

51 Decroix à Ruault, 19 janvier 1782 ; BnF, Fr. 12937, f° 529-532. Receveur du chapitre des Flandres, Decroix réside à Lille pendant toute la durée de l'entreprise. Il a tenté d'obtenir de Panckoucke, puis de Beaumarchais, une charge à Paris, sans succès. À partir de 1779, il effectue cependant des séjours réguliers à Paris, où il travaille plus étroitement avec Ruault et Condorcet.

52 Ruault à Decroix, 6 mars 1782, collection particulière.



Decroix aura l'occasion de satisfaire sa curiosité : « Je suis à séparer les lettres à Madame du Deffand. Tout en coupant, je lis comme par hasard la 1<sup>re</sup> ligne et successivement jusqu'à la dernière. Ces lettres me font un plaisir infini, comme si je les lisais pour la première fois<sup>53</sup> ».

Dans ce commerce privilégié avec la correspondance de Voltaire, les éditeurs Decroix et Ruault livrent là un témoignage majeur, dicté par la confiance, la complicité et l'amitié. Leur sensibilité de lecteur s'exprime pleinement, et donne à l'archive éditoriale une valeur humaine exceptionnelle. À l'heure où il vient de relire intégralement la *Correspondance* de Voltaire dans les volumes imprimés, Decroix en livre une ultime appréciation, à la fois universelle et très personnelle :

Que cette correspondance générale est un excellent cours de morale et de philosophie ! Que les malheureux y trouvent de consolation en y voyant les tourments et les persécutions répandus sur toute la vie d'un grand homme, le courage et la résignation avec lesquels il supporte les événements de la vie et l'heureuse conviction du néant des choses humaines dont on y est frappé presque à chaque page. Je sens mes chagrins allégés en tenant le livre, mais le *taedium vitae* revient quand je le quitte<sup>54</sup>.

Cette mise en perspective de l'histoire éditoriale de la première édition de la *Correspondance* de Voltaire révèle la superposition des processus dynamiques : le corpus épistolaire de Voltaire est une construction faite de plusieurs niveaux de relations humaines, d'échanges d'idées, de projets, de valeurs. Pour l'auteur, engagé dans ses aventures terrestres, la correspondance n'est qu'une modalité de sa sociabilité, celle d'un écrivain qui tente, par l'écriture, par la lettre, de conserver ses amis, de publier ses œuvres, de défendre ses intérêts, de promouvoir sa carrière. Les correspondants de Voltaire qui ont livré aux éditeurs celles de ses lettres qu'il leur avait adressées ont souvent été confrontés à un dilemme, tiraillés entre le désir de contribuer à la gloire du grand homme et la tentation du respect de leur vie privée. Pour les éditeurs qui ont souhaité lui rendre hommage et œuvrer à une meilleure diffusion de ses écrits, de ses combats, de sa pensée, une confrontation a été nécessaire pour opérer des choix, définir des stratégies éditoriales, tenir compte des attentes des lecteurs qu'ils pouvaient mesurer à l'aune de leurs propres réactions. La valeur du premier travail des éditeurs sur la correspondance apparaît à la lecture de l'archive éditoriale, qui révèle la richesse et la complexité de la mise en perspective qu'il a fallu pour saisir les potentialités d'un tel corpus, dont ils n'avaient qu'une vue partielle au

53 Decroix à Ruault, 6 juillet 1783 ; BnF, n.a.fr. 13139, f° 264-265.

54 Decroix à Ruault, 23 janvier 1789 ; BnF, n.a.fr. 13139, f° 411.

moment où ils concevaient leur projet. Ils ont tenté en tout cas de mettre en œuvre un processus dynamique, permettant au lecteur d'entrer dans l'univers de Voltaire, dans son atelier, en ménageant grâce à un dispositif éditorial rationnel, grâce à une sélection assumée, un parcours de lecture cohérent. Dans cette configuration éditoriale nouvelle, qui instaure un système de renvois de type encyclopédique entre les lettres et les œuvres de Voltaire, la correspondance offre une liberté de circulation entre les textes, un savoir, un horizon d'attente, suscite et provoque la lecture, renouvelle la curiosité et le goût du lecteur pour l'ensemble de l'œuvre. Éditer les premières *Œuvres complètes* de Voltaire ce n'était pas tant éditer « tout Voltaire », mais, selon les termes de l'*Avertissement* qui ouvre le premier tome, « le faire paraître tout entier ».